

De la création d'une école communale de filles ...à...Sœur Adeline (21)

Clic

Changement de diapositive

+ Photo 21

Une grande Révolution s'est faite à la fin du XIX siècle pour les filles de Quéven, c'est l'ouverture d'une école communale ouverte aux filles, à la demande de l'inspecteur d'Académie du Morbihan. Voici ce qu'il écrit au préfet : « *La commune de Quéven peuplée de plus de 2000 habitants ne possède qu'une école publique de garçons. L'école libre tenue par Mlle Lote ne reçoit que des élèves payantes. Les enfants, de familles indigentes se trouvent donc privées de toute direction intellectuelle.* » Et L'inspecteur écrit au maire de Quéven que : « *la loi impose à la commune l'obligation d'avoir une école de filles* ».

Mis au pied du mur, le conseil municipal, après plusieurs délibérations, décide, au grand dam d'un conseiller municipal et futur maire, Joseph Le Léannec, de confier cette école communale aux religieuses, les filles de Jésus de Kermaria, congrégation projetée par le Père Noury et créée par le Père Coëffic de Guidel en 1821. Pourquoi ce choix pour une école communale ? Parce que les sœurs prodiguent des soins dans les campagnes, aident les pauvres et la commune a un besoin urgent de cette aide.

La propriété de Monsieur Favin-Lévêque, un franc maçon, est acquise : La famille Le Moing Coëffic en paye une grande partie et la congrégation, le reste. Une sœur institutrice, et une sœur infirmière s'installent dans cette maison bénie le 21 janvier 1877 « *C'est bien car c'était la maison d'un méchant* » entend-on dans l'assemblée, soulignant ainsi l'appartenance de l'ancien propriétaire à la franc maçonnerie.